

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 MAI 2016**

Délibération
n° 2016.05. 59.B

**FORUM SPORT
SANTE
ENVIRONNEMENT :
EDITION 2016 .
DEMANDE DE
SUBVENTION
AUPRES DES
PARTENAIRES
PUBLICS ET
SOLLICITATION DE
SPONSORING
AUPRES DES
PARTENAIRES
PRIVES**

LE DIX NEUF MAI DEUX MILLE SEIZE à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 mai 2016**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Jacques PERSYN, Vincent YOU, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Guy ETIENNE à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, François NEBOUT

Absent(s) :

Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2016

**DELIBERATION
N° 2016.05. 59.B**

Rapporteur : Monsieur DEZIER

**FORUM SPORT SANTE ENVIRONNEMENT : EDITION 2016 . DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DES PARTENAIRES PUBLICS ET SOLLICITATION DE SPONSORING AUPRES
DES PARTENAIRES PRIVES**

GrandAngoulême organise la 8^{ème} édition du Forum Sport Santé Environnement qui se déroulera les 3 et 4 septembre 2016. En 2015, le record de fréquentation a été battu avec plus de 12 300 visiteurs.

Comme chaque année, cet événement visera à promouvoir les activités sportives et à donner de la visibilité aux associations du territoire œuvrant dans ce secteur.

Les engagements en matière de santé et d'environnement seront renouvelés, notamment au par la mise en place d'animations spécifiques.

Lors de l'organisation du Forum, une attention particulière sera portée au respect des bonnes pratiques de développement durable, notamment par la mise en place de supports de tri et le recours à des critères environnementaux lors des demandes de prestations.

Le challenge sportif, permettant de faire courir en binôme des personnes en situations de handicap et des personnes ingambes, sera reconduit cette année. En 2015, le challenge a réuni 357 personnes.

Cette année, les sports de sable, tels que le beach volley, seront mis à l'honneur.

Pour cette édition, le plan de financement prévisionnel de l'événement est le suivant :

Dépenses			Recettes		
Nature de la dépense	Montant en € HT	Montant en € TTC	Partenaires	Montant en €	%
Prestations Espace Carat	7 841,3	9 409,5	Conseil Régional	15 000	14,4%
Poste de Secours	458,3	550,0	Conseil Départemental	4 500	4,3%
Matériels	3 350,0	4 020,0	Partenaires privés dont notamment : -ERDF - Crédit Mutuel - Décathlon - MGEN - SEMEA - ADAPEI Charente - CPAM	13 600	13,1%
Animation	20 860,8	25 033,0			
Communication	13 874,1	16 648,9			
Restauration	3 576,5	4 291,8			
Autres	3 025,0	3 630,0			
Ressources humaines	40 000,0	40 000,0			
Pot restauration DGS	365,0	438,0	Location Espace Restauration	898	0,9%
			Fonds propre dont :	70 023	67,3%
			Ressources humaines	40 000	38,5%
			Autofinancement hors RH	30 023	28,86%
Sous-TOTAL dépenses directes	93 351	104 021	Sous-TOTAL recettes directes	104 021	100,0%
Dépenses en nature	Montant en €		Recettes en nature	Montant en €	
Mise à disposition de matériel (salle, stand, ...)	53 000		Espace Carat	53 000	68,0%
Matériels technique et logistique VA	17 200		Ville d'Angoulême	17 200	22,1%
Plateaux de Restauration	692		Lycée Agricole l'Oisellerie	692	0,9%
Dotation, publicité	7 000		CDOS (CNDS)	3 000	3,9%
			Rotary club	500	0,6%
			Radio Attitude	2 500	3,2%
			Décathlon	1 000	1,3%
Sous-TOTAL dépenses en nature	77 892		Sous-TOTAL recettes en nature	77 892	
TOTAL	171 243	181 913	TOTAL	181 913	

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Gérard DEZIER en qualité de 7^{ème} Vice-président en charge des équipements sportifs à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès du conseil départemental et du conseil régional ainsi qu'auprès des partenaires privés et à signer les documents afférents à ce dossier.

D'INSCRIRE la recette au budget annexe Espace Carat – chapitre 74.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 20 mai 2016	<u>Affiché le :</u> 20 mai 2016